



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

2021-21

**OBJET : Travaux d'enfouissement lignes auprès du SIERC – demande de report**

Le 29 novembre 2021, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures 30, sous la présidence de Mme DESLANDES Daisy, Maire de Neuilly-en-Vexin.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Mme le Maire,

Vu la délibération n°2020-47 du 28/09/2020 par laquelle le Conseil municipal a décidé de se positionner auprès du SIERC pour le prochain programme de travaux d'enfouissement des lignes électriques,

Vu le Comité Syndical du SIARP qui doit se tenir au cours du premier trimestre 2022 sur la validation du projet de station d'épuration (assainissement collectif) de Neuilly-en-Vexin,

Vu les problématiques techniques et financières que peuvent engendrer la réalisation des travaux d'enfouissement des lignes électriques avant la réalisation des travaux de passage des réseaux d'assainissement,

Décide, à l'unanimité, de demander au SIERC de reporter sur leur prochain budget, la réalisation des travaux d'enfouissement des lignes électriques afin de les faire effectuer postérieurement aux travaux d'enfouissement des réseaux d'assainissement,



Fait et délibéré le 29 novembre 2021  
Le Maire Daisy DESLANDES

Pour copie certifiée conforme.

Publiée le :

Transmis au contrôle de légalité le :

Le Maire de La Ville certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie conformément aux articles L2121-11 et L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Nombre de conseillers

-En exercice: 11

-Présents : 10

-Votants: 11

-Absents : 1 (Pouvoir)